



L'ACTION MUNICIPALE



Bulletin d'information de Saint-Hippolyte

Janvier 2011

MOT DU MAIRE

■ Une année 2011 remplie de belles réalisations à l'horizon !

POLITIQUE FAMILIALE : DE LA PAROLE À L'ACTION !

Quoi de mieux que de commencer l'année avec une bonne nouvelle. Dans le discours du budget, nous vous indiquions que toutes les démarches et les demandes de subventions avaient été déposées aux instances et que nous n'attendions qu'une réponse positive d'octroi pour aller de l'avant. Eh bien, c'est fait! Le gouvernement du Québec vient de nous signifier que nos demandes ont été acceptées et que nous recevrons nos subventions pour l'élaboration de notre politique familiale intergénérationnelle. Lorsque nous lançons une idée, nous ne nous contentons pas d'en parler, nous prenons les moyens pour qu'elle se réalise. C'est ce qui caractérise notre manière de faire depuis le 1er novembre 2009 et qui guidera encore notre action en 2011.

Évidemment, nous n'élaborerons pas cette politique seuls dans notre coin. Si nous voulons que nos enfants puissent grandir et s'établir à Saint-Hippolyte, si nous voulons que nos aînés aient les services appropriés pour demeurer dans leur milieu le plus longtemps possible, si nous voulons contrer l'isolement qui induit souvent la maladie, nous devons, tous ensemble, mettre la main à la pâte. Dans les prochains mois, nous définirons, ensemble, les lignes directrices qui nous permettront de soutenir réalistement ces objectifs. Nous vous ferons connaître les dates des consultations prochainement.



FESTIVAL D'HIVER

Je vous invite à venir prendre l'air avec nous, en famille, entre amis, et participer à une « rafale d'activités », à l'occasion de notre Festival d'hiver samedi, le 19 février, de 11 h à 15 h.

APPEL À TOUS LES GENS D'AFFAIRES

Depuis un an, j'ai eu l'occasion de rencontrer des gens d'affaires : commerçants, travailleurs autonomes, entrepreneurs, de Saint-Hippolyte, et à chaque fois l'idée de fonder une association de gens d'affaires émergeait de la discussion. Pour faciliter votre réseautage, nous vous offrons gracieusement un espace sur le site internet de la municipalité. Tous ceux et celles qui ont un lien internet ou un courriel peuvent nous les faire parvenir et nous les placerons sur le site de la municipalité.



Profitant de cette lancée et pour battre le fer pendant qu'il est chaud, nous avons désigné une personne ressource. Tous ceux et celles qui voudraient voir naître l'association des gens d'affaires de Saint-Hippolyte peuvent communiquer avec monsieur Michel Kirouac qui sera responsable de la coordination au 450.224.8072 ou par courriel au mkirouac@inexmk.com



2\$

Samedi 19 février
11h à 15h

APPORTEZ VOS PATINS !

■ Festival d'hiver de Saint-Hippolyte

Parc Roger-Cabana (2060, ch. des Hauteurs)
Gratuit pour les 0-3 ans

SERVICE DE NAVETTE GRATUIT !

- Traîneau à chiens
 - Jeux gonflables
 - Animation avec D.J.
 - Sculptures sur neige
 - Feu de joie
 - Cantine
 - Finale : Concours
- 1001 bonshommes de neige

* Annulé en cas de pluie

Une rafale d'activités

pour toute la famille!



LOISIRS, CULTURE & VIE COMMUNAUTAIRE

Cliquez pour voir www.saint-hippolyte.ca

INFO LOISIRS : ÉDITION AUGMENTÉE !

Des associations nous avaient demandé de l'espace pour faire connaître les dates de leurs activités. L'édition du feuillet d'information du service des loisirs, culture et vie communautaire, « Info Loisirs » sera augmentée afin de permettre aux divers organismes et associations de faire paraître leurs coordonnées et les dates de leurs activités récurrentes ou leurs événements majeurs. Il y a 4 parutions de l'Info Loisirs par année. Nous comptons sur votre collaboration pour respecter la prochaine date de tombée du 28 janvier.

**TERMINÉ LE PETIT BAC QUI DÉBORDE !**

Dans le cadre de notre programme de gestion des matières résiduelles, nous avons décidé d'implanter un bac roulant de 360 l. Vous avez reçu avec votre compte de taxe un dépliant explicatif « J'agrandis mon bac, je réduis mon sac ! » dans lequel vous trouverez le calendrier annuel des différentes collectes. Conservez-le précieusement. La distribution des bacs est prévue entre le 2 mai et le 10 juin 2011.

BONNE ANNÉE 2011 !

En terminant, les membres du Conseil et tous les membres du personnel de la municipalité se joignent à moi pour vous souhaiter une année 2011 à la hauteur de vos aspirations qu'elle soit remplie d'amour, de joie, de bonheur et de santé !

Bruno Laroche, maire

■ Vague d'introductions par effraction

Depuis quelque temps, la Sûreté du Québec observe une augmentation notable d'introductions par effraction dans des résidences du secteur.

La Sûreté demande l'aide des citoyens pour permettre l'arrestation des voleurs et les conduire en justice. Rappelez-vous que vous êtes les yeux et les oreilles des policiers. Si chacun porte attention à ce qui se passe près de chez lui, ils réussiront à mettre la main au collet de ces voyous, vous évitant possiblement d'être leur prochaine victime.

Si vous voyez des gens à l'allure louche, des maraudeurs roulant à basse vitesse et semblant s'intéresser à ce qui se passe à l'intérieur des résidences, des cabanons ou des garages, n'hésitez pas. Notez tout ce que vous pouvez sur les individus, tel que le type et la couleur de leur véhicule, le nombre de personnes prenant place à l'intérieur, leur allure, et téléphonez à la Sûreté du Québec (450.310.4141 ou cellulaire *4141). Vous aiderez ainsi à cibler les individus qui autrement ne pourraient être interceptés. Et rappelez-vous : les malfaiteurs qui seront en état d'arrestation ne viendront pas voler vos biens.

De plus, il est primordial de ne pas laisser à la vue des objets comme des outils, des souffleuses, des tondeuses, qui peuvent aisément être placés dans un véhicule en quelques secondes. Ces objets se revendent facilement et font, dès lors, le bonheur des cambrioleurs.

Fermez toujours à clé votre cabanon, votre garage, votre maison et votre véhicule. C'est une protection essentielle pour garder vos biens à l'intérieur et les voleurs à l'extérieur.

La Sûreté du Québec tiendra une campagne de prévention à compter du 17 janvier.

Ils seront là pour répondre à vos questions !

**Gilles Beauregard**

Finance & Administration,
Communication & Culture
450.563.2505 #506
gbeauregard@saint-hippolyte.ca

**Yves Dagenais**

Travaux Publics
450.563.2505 #503
ydagenais@saint-hippolyte.ca

**Chantal Lachaine**

Services communautaires
Loisirs
450.563.2505 #502
clachaine@saint-hippolyte.ca

**Denis Lemay**

Sécurité publique
450.563.2505 #506
dlemay@saint-hippolyte.ca

**Donald Riendeau**

Service de l'urbanisme
450.563.2505 #504
driendeau@saint-hippolyte.ca

**Philippe Roy**

Environnement
450.563.2505 #505
proy@saint-hippolyte.ca

■ Conseil de ville

La prochaine séance régulière du conseil aura lieu le lundi 7 février, à 19 h 30, à l'Église paroissiale.

■ Contactez-nous

La municipalité de Saint-Hippolyte offre des services de proximité. C'est donc à votre contact et grâce à vos suggestions que nous pouvons répondre adéquatement à vos besoins afin que la qualité de vie soit la signature de notre communauté. Après tout, vous nous avez élus pour ça!





Spécial St-Valentin

Plaisir garanti !

Animation
&
prix de présence

Disco des jeunes

Vendredi, 11 février à 19h à 21h30
Pavillon Roger-Cabana (7-14 ans)
Coût : 5 \$



Denise Simard et Suzanne Ferns, représentantes du Cercle de Fermières avec la responsable de la bibliothèque, Élise Chaumont.

Bibliothèque

DES GENS GÉNÉREUX !

Le Cercle de Fermières de Saint-Hippolyte a remis gracieusement à la bibliothèque le livre, *Les secrets du tissage*. Enfin ! Tous auront accès aux techniques de cet art ancien, mais toujours apprécié !

La bibliothèque s'est aussi enrichie d'un très beau livre, *RONA de 1939 à aujourd'hui*, offert par les propriétaires de la Quincaillerie Rona, Mme Micheline Phaneuf et M. Normand Pelletier. Ce volume nous présente l'historique de cette entreprise québécoise qui, au fil des ans, a fait sa marque même au-delà de la province... À découvrir !

Heures d'ouverture

Mardi	13 h à 19 h
Mercredi	9 h à 19 h
Jeudi	13 h à 21 h
Vendredi	13 h à 21 h
Samedi	9 h à 14 h

Information : 450.224.4137
www.reseaubibliolaurentides.qc.ca

Information

Anne-Marie Braün

Coordonnatrice loisirs, culture et vie communautaire
ambraun@saint-hippolyte.ca
450.563.2505 # 238

Concours : 1001 bonshommes de neige

EXTENSION JUSQU'AU 11 FÉVRIER

Le meilleur de l'hiver est à venir, c'est pourquoi nous ajoutons quelques jours à notre formule initiale. D'ici le 11 février, faites-nous parvenir une photo de votre œuvre accompagnée du formulaire d'inscription dûment complété. Lors du Festival d'hiver, le 19 février prochain, le public devra se prononcer. Une mini exposition de photos permettra aux festivaliers de déterminer un gagnant pour chacune des catégories soit : groupe jeunesse, groupe adulte et famille. À gagner, plus de 300 \$ en prix !

Règlements : www.saint-hippolyte.ca
Rubrique Quoi de neuf ?

Semaine de relâche

28 FÉVRIER AU 4 MARS

Quelle chance ! Nous vous proposons une programmation sur mesure, dont une sortie, dans le cadre de la semaine de relâche. Une multitude d'activités pour un maximum de plaisir : patin, jeux de groupe, randonnée en raquette, ateliers artistiques, pyjama party...

Inscription : 24 janvier au 11 février (durant les heures d'ouverture à l'Hôtel de Ville)
5 jours : 60 \$ / 5-12 ans (sortie incluse)
Sortie seulement : 25 \$ / 5-17 ans & 30 \$ / adulte
Nous vous invitons à consulter notre site internet pour connaître tous les détails.

Offre d'emploi d'été pour étudiants

Cet été, dépassez-vous en accomplissant un travail stimulant !

La Municipalité est à la recherche d'étudiants dynamiques et responsables afin de combler les postes pour l'été 2011.

POSTES DISPONIBLES :

- Responsable des activités estivales*
- Chef-moniteur Tortilles*
- Moniteurs Tortilles*
- Surveillant de parc
- Sauveteurs / Assistants sauveteurs à la plage municipale
- Préposés à la descente de bateaux à la plage municipale

*Formation obligatoire pour son engagement, l'employé(e) devra être disponible samedi, le 4 juin de 9 h à 17 h

Municipalité de Saint-Hippolyte,
Service des loisirs, culture et vie communautaire

✉ 2253, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte, Québec, J8A 1A1

☎ 450.563.2505 #231 📧 mcaron@saint-hippolyte.ca

PROFIL RECHERCHÉ :

Les candidats doivent être âgés de 16 ans et plus lors de leur engagement.

CONDITIONS D'EMBAUCHE :

La rémunération correspond au taux établi en fonction de chacun de ces emplois ainsi que des compétences et de l'expérience des candidats. Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante :

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 25 février à 12 h.

■ Changements au programme de vidange de fosse septique

Suite à un appel d'offres, le contrat pour la vidange des fosses septiques a été octroyé à Sani-Laurentides pour une durée de 4 ans. Sani-Laurentides conserve l'exclusivité de procéder aux vidanges des fosses septiques. Voici les modalités du Programme de vidange :

- La vidange de toutes les fosses et tous les puisards se fera tous les deux ans, tant pour les résidences permanentes que saisonnières.
- La Municipalité a été divisée en deux secteurs de vidange, le secteur A incluant le Lac de l'Achigan et le lac Connelly, et le secteur B incluant le reste de la Municipalité.
- Le secteur A est vidangé les années impaires (2011-2013), et le secteur B durant les années paires (2012-2014).
- Les vidanges seront effectuées du 1er mai au 15 décembre.
- Sani-Laurentides vous informera par lettre, 21 jours à l'avance, de la date de la vidange afin que vous dégagiez les ouver-

tures de la fosse ou du puisard.

- La Municipalité vous enverra une lettre au printemps pour vous signaler que votre résidence fait partie du secteur qui sera vidangé.
- Certains frais ne sont pas inclus à la taxation municipale. Consultez le tableau 2 pour connaître les services facturables.

CHANGEMENTS AU PROGRAMME DE VIDANGE DE FOSSE SEPTIQUE

- Deux inspecteurs accompagneront les opérateurs de vidange pour surveiller les opérations.
- Toute facturation sera faite par la Municipalité, excepté les situations suivantes qui seront facturées par Sani-Laurentides :
 - Un montant de 56.94 \$, sera chargé au propriétaire s'il exige une vidange un dimanche ou une journée fériée.
 - Un montant de 56.04 \$ sera chargé au propriétaire s'il exige une vidange totale, au lieu d'une vidange sélective.



- Lors d'un changement d'une installation sanitaire, le propriétaire devra effectuer à ses frais la vidange de l'installation sanitaire désaffectée avec la compagnie de vidange de son choix, et il devra quand même payer la taxation annuelle.
- Voici les tableaux indiquant les différents tarifs applicables :

TABLEAU 1 : TAXATION 2011

Type de vidange	Montant de la taxation
Vidange de fosses septiques	70\$
Vidange de puisards	70\$
Vidange de fosses scellées (première vidange de l'année)	180\$

TABLEAU 2 : TARIFS POUR LES SERVICES SUPPLÉMENTAIRES NON-INCLUS SUR LE COMPTE DE TAXES

Type de frais	Montant facturé par la Municipalité
Vidange additionnelle d'une fosse scellée	125\$
Frais pour la non-accessibilité de la fosse septique	75\$
Vidange sélective d'une fosse septique non prévue au programme	140\$
Vidange totale d'une fosse septique non prévue au programme	180\$
Vidange d'un puisard non-prévue au programme	140\$

POUR UNE ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES

Communiquez avec Monsieur Michel Kirouac qui sera responsable de la coordination.

☎ 450.224.8072 ✉ mkirouac@inexmk.com



APPEL À TOUTES LES ASSOCIATIONS

Pour la prochaine parution de l'Info Loisirs, vous avez jusqu'au 28 janvier pour faire parvenir par courriel, vos coordonnées, le nom d'une personne-ressource et le calendrier de vos activités à Marie Caron : mcaron@saint-hippolyte.ca.

